

FICHE FORMATION

DE JEPS RUGBY à XV



CRAF2S CFA - ORGANISME DE FORMATION

Hub pédagogique

Alternance/VAE

RNCP N°4863

12 à 15 mois

Présentiel et distanciel

Codes :

CPF 55130

FORMACODE

ROME G1204

15459, 15436

NSF 335

Description de la formation

L'action de formation prépare au Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité « perfectionnement sportif », mention « rugby à XV », communément appelée DEJEPS rugby à XV.

Objectifs de la formation

Acquérir les compétences et les prérogatives pour :

- Concevoir un projet d'action en rugby à XV
- Concevoir et coordonner la mise en oeuvre d'un projet de perfectionnement rugby à XV
- Conduire une démarche de perfectionnement en rugby à XV
- Conduire une démarche de formation
- Gérer les risques liés à la pratique

Lieu

CRAF2S
Impasse du Vexin
COLOMBELLES 14460
et sites des partenaires de
formation associés

Durée de la formation

12 à 15 mois
580 heures en centre
500 heures en entreprise

Modalités

Formation en alternance
Formation hybride :
Distanciel et présentiel

Parcours formation continue

580 heures en formation
500 heures minimum en structure
d'accueil

Date de formation

Consulter le site internet

Rythme alternance

1 séminaire de 4 jours par mois

Formation en partenariat avec



L'ADN pédagogique du CRAF2S

Un accompagnement individualisé
Une équipe de formateurs professionnels expérimentés dans leur domaine
Une pédagogie innovante & impliquante
Des parcours sur-mesure
Un réseau d'entreprises partenaires
Un environnement dédié à la formation

DE JEPS RUGBY à XV



Pré-requis

- Être âgé de 18 ans
- Être titulaire du PSC1 ou d'un titre équivalent
- Attester d'une pratique minimum de deux saisons sportives au sein d'une équipe de rugby à XV évoluant en compétition
- Justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (école de rugby, jeune ou senior) en rugby à XV pendant au moins une saison sportive.

Sont dispensés d'attester d'une expérience d'encadrement d'équipe les personnes titulaires du brevet Fédéral « Ecole de Rugby » ou « Découverte-Initiation » ou « Développement ». Sont dispensés de l'ensemble des exigences préalables les personnes titulaires du Brevet Fédéral « Entraîneur » ou « Entraîneur Jeunes » ou « Perfectionnement » ou « Optimisation », du CQP « Moniteur de Rugby à XV » ou « Technicien Sportif de Rugby à XV », du BPJEPS, spécialité « activités sports collectifs », mention « rugby à XV », ou du BPJEPS « Rugby », du BEES 1er degré Rugby à XV.

Modalités d'entrée en formation

Satisfaire aux tests d'entrée en formation :

Épreuves de sélection : Les candidats, qui remplissent les conditions d'accès à la formation, sont convoqués aux épreuves de sélection. Les épreuves de sélection se dérouleront le 1er juin 2023 à la Ligue Régionale Pays de la Loire Rugby.

Déroulement des épreuves de sélection : Chaque stagiaire devra produire un document vidéo, au format mp4 d'un entraînement avec sa fiche de préparation (libre choix du thème de la séance). La vidéo doit durer 30 minutes maximum (pas de coupure lors des séquences animées avec un zoom effectué sur le candidat). La fiche séance doit être fidèle au déroulement de l'entraînement filmé. L'entraînement doit être composé d'au moins 2 séquences avec des effectifs différents (collectif total - collectif réduit - collectif homme/ homme). Une des deux situations doit développer les ressources tactiques et techniques des joueurs, joueuses. Elle se base sur une opposition avec un effectif d'un minimum de 5 contre 5.

Entretien individuel : 1 - Présentation personnelle, 2 - Cadre d'alternance, 3 - Motivation(s) et attente(s), 4 - Évaluation des compétences en lien avec la vidéo, 5 - Questions - réponses

Public

Étudiants
Salariés
Demandeurs d'emploi
Indépendants

Débouchés

Le DEPJEPS Educateur Sportif mention Rugby à XV vous permet de devenir : Entraîneur rugby, principalement sous statut salarié de collectivités territoriales, d'associations sportives.

Financement

Prise en charge des coûts pédagogiques sous réserve d'éligibilité aux dispositifs de financement

Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi ?

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Programme Régional Qualif Individuel
- PEC - Parcours Emploi Compétences / PEC Sésame
- Plan de développement des compétences – éligible au CPF
- Dispositif FOREM

Vous êtes salarié ?

- Pro. A
- CPF de Transitions Pro
- CSP (Contrat de Sécurisation Professionnelle)
- AIF (Aide Individuelle à la Formation)

Éligible au CPF

Poursuite d'études

Après votre DEJEPS, vous pourrez vous lancer dans la vie active ... ou continuer vos études ! Passer les concours de la fonction publique territoriale pour devenir éducateur territorial. Poursuivre vers les Diplômes DES JEPS :

- Performance haut niveau

Vers l'enseignement supérieur :

- Intégrer la Filière Carrière du CRAF2S
 - Titre Professionnel Responsable de Petite et Moyenne Structure (BAC+2)

Tarifs

Nous consulter (lié au statut et positionnement)



CRAF2S

CFA - Organisme de formation
Impasse du Vexin
14460 Colombelles
Siret 520 374 505 000 45
N°UAI 0142365 V

Organisme déclaré sous le n°25140235814
auprès du Préfet de Région Normandie

Programme de formation

Compétences visées

CONTENUS TRANSVERSAUX

- **UC1** : Conception d'un projet d'action en rugby à XV
- **UC2** : Coordination de la mise en œuvre d'un projet d'action de perfectionnement en rugby à XV

CONTENUS SPÉCIFIQUES

- **UC3** : Conduite d'une démarche de perfectionnement sportif en rugby à XV, conduite d'une démarche de formation
- **UC4** : Gestion des risques de la pratique

Modalités d'évaluation

Évaluation initiale

Positionnement - individualisation du parcours

Validation finale

La formation est obtenue par l'acquisition de 4 unités capitalisables (UC) via le passage de certifications organisées selon les textes en vigueur et après habilitation de la DRAJES. Délivrance d'un diplôme et d'une attestation de formation en fin de parcours et diplôme.

Évaluation qualitative de la formation

Bilan de formation : Évaluation qualitative de la formation - mesure la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques des formateurs ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

Informations complémentaires

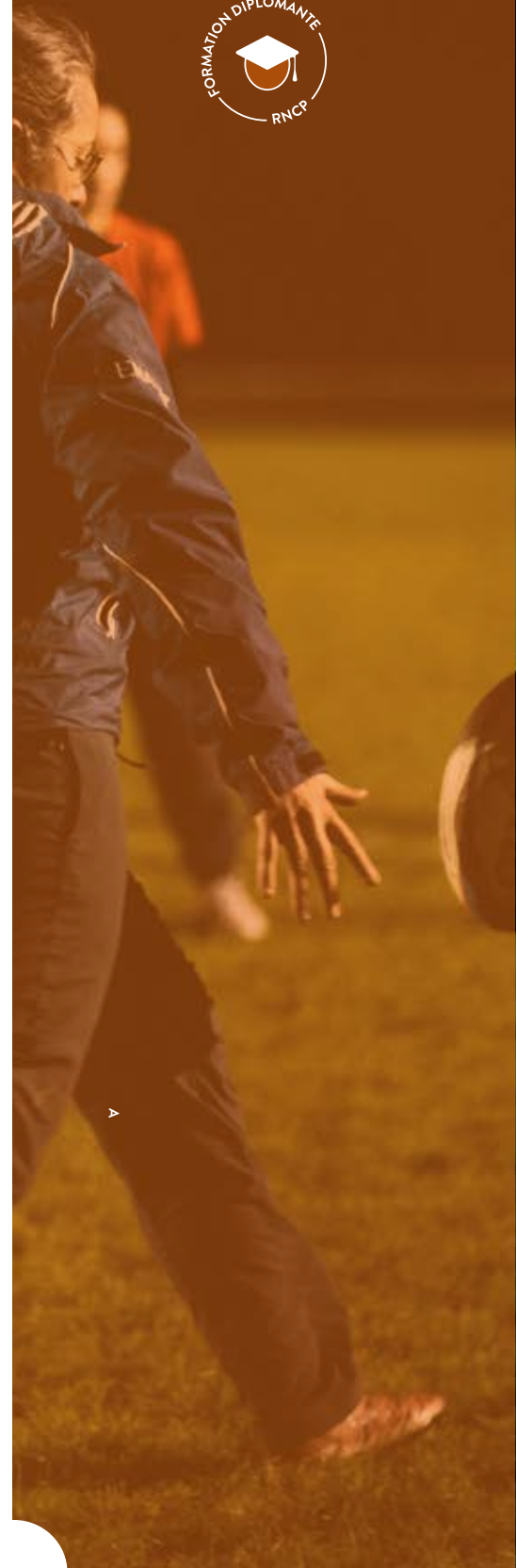
Mobilité à l'étranger

Avez-vous pensé à travailler à l'étranger ? Il est possible d'obtenir une reconnaissance d'un DEJEPS dans un autre pays. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site [France Education International](https://www.franceeducationinternational.fr).

Accessibilité de la formation

Référent handicap : Adelaïde CLUZEAU - adelaidecluzeau@craf2s.fr
Accessibilité des Locaux - Accessibilité de la Formation

DE JEPS RUGBY à XV



CRAF2S

CFA - Organisme de formation
Impasse du Vexin
14460 Colombelles
Siret 520 374 505 000 45
N°UAI 0142365 V
Organisme déclaré sous le n°25140235814
auprès du Préfet de Région Normandie



02.31.15.69.19 - contact@craf2s.fr